

Profession de foi - Collège journalistes

Malgré les refus répétés de la direction à nos demandes, malgré les nuits raccourcies par des documents envoyés au dernier moment et malgré les heures passées à décrypter des rapports et projets pour y débusquer les éventuels effets pervers pour les salariés, les membres de la délégation *SUD* se représentent tous, avec la même motivation et la même combativité qu'en 2018. Cette année, nous espérons qu'ils seront rejoints par de nouveaux élus, pour que notre délégation s'agrandisse et puisse mieux défendre le personnel.

Lors des précédentes élections, nous alertions sur la dégradation des conditions de travail, sur la précarisation de l'emploi, sur la baisse du pouvoir d'achat et sur le développement d'une AFP à deux vitesses avec la localisation de nombreux postes. Depuis, qu'avons-nous eu ?

- **La fusion des desks** qui a créé du mal-être chez les éditeurs et une **réforme de la rédaction**, source de frictions.
- **Des suppressions de postes.** Selon des documents officiels, l'AFP a supprimé 62 postes statut siège, dont 18 parmi les journalistes, entre 2018 et 2021. C'est le résultat du « Plan de transformation » du PDG. Et la saignée n'est pas terminée : la direction envisage de supprimer encore 4 postes de journalistes statut siège.
- **Une baisse historique de nos salaires réels.** Si la direction a daigné faire un geste (20€ brut fin 2021, puis le paquet inflation négocié à l'été), nous sommes loin du compte. Depuis les dernières élections professionnelles, en 2018, l'indice Insee des prix à la consommation (hors tabac) a progressé de 8,5% alors que nos salaires ont augmenté de moins de 3% en moyenne, et de beaucoup moins pour de nombreux salariés (hors augmentations automatiques individuelles découlant des plans de carrière et des augmentations du SPQN obtenues suite à un procès intenté par *SUD*, la CGT et FO).
- **La réduction du nombre de postes d'expatriés.** Il est passé de 174 en 2018 à 149 en 2021, soit une baisse de 25 postes ou de 14%. La direction n'a donc jamais rempli son engagement de stabilité concernant le nombre d'expatriés pourtant inscrit dans l'accord d'entreprise de 2017. Les syndicats signataires de l'accord (*SUD* n'en fait pas partie) en sont pour leurs frais et la direction n'entend pas inverser la tendance, au contraire. Pour la récente fermeture du Desk Grande Nuit à Paris et la délocalisation des éditeurs à Hong Kong, elle a privilégié la création de postes en contrat local.

Que conclure de ce sinistre constat ? Que malgré des élus engagés et combatifs, *SUD* n'a pas pu arrêter les plans de la direction avalisés par les syndicats majoritaires. Malgré une belle progression en 2018, *SUD* n'a pesé que 17,37% à l'issue de ce scrutin, un score trop faible face à d'autres syndicats qui se targuent souvent de leur soi-disant esprit de « responsabilité » pour avaler tous les reculs décidés par la direction.

Mais est-il bien responsable d'accepter le **chantage à l'emploi** exercé par la direction, encourageant celle-ci à reproduire encore et encore une méthode qui malheureusement fonctionne ? De signer des accords diminuant les droits des salariés ou très mal ficelés ? A plusieurs reprises, nous avons dû corriger les imperfections pendant les négociations, repérées par *SUD* mais royalement ignorées par la direction et les autres organisations syndicales.

Bilan de mandat 2018-2022

Tout au long du mandat 2018-2022, la délégation SUD a ambitionné de développer un syndicalisme compétent, assidu et combatif.

Notre délégation intercatégorielle comportait neuf élus du personnel ou représentants désignés par SUD :

(Cette liste est uniquement visible sur l'intranet Aurore, ici : <http://u.afp.com/ioxR>)

Quelques chiffres

- **Participation assidue et active à plus de 40 réunions du CSE** (Comité social et économique) – voir les PV sur l'intranet Aurore.
- **Intervention dans des dizaines de réunions d'échanges ou de négociations** avec la direction.
- **Publication de plus de 60 communiqués** (voir www.sud-afp.org).

Parmi nos principaux succès

Jugement SPQN

Grâce à la ténacité de SUD (menace de poursuivre les procédures judiciaires après l'arrêt de la cour d'appel de septembre 2019), nous avons obtenu **l'accord collectif mettant fin au contentieux SPQN**.

Résultat : un rattrapage de salaire conséquent pour les salariés déjà présents avant l'accord d'entreprise de mars 2017, bien supérieur au forfait de 1.000€ proposé en début de négociations par la direction et qu'un syndicat majoritaire s'était dit prêt à accepter. Heureusement, la pugnacité de certains - en particulier de SUD - a permis de rejeter ce forfait et d'obtenir aussi des hausses générales de 0,7% aux 1er janvier 2020 et 2021, pour tous les salariés. La direction voulait en exclure les salariés recrutés après l'accord de 2017. Cf. <https://www.sud-afp.org/spip.php?article600>

Défense des droits des pigistes

Réévaluations du barème des piges en 2020 et 2022. SUD s'est constamment battu pour le maintien du niveau de vie des pigistes. Pendant le confinement, nous avons critiqué l'insuffisance des mesures prises par la direction.

Cf. « Covid-19 / Activité partielle des pigistes : Quand l'AFP donne le mauvais exemple » - <https://www.sud-afp.org/spip.php?article613>

Contrat d'Objectifs et de Moyens 2019-2023

Le nouveau COM, qui définit les conditions de financement public de l'AFP dans le cadre des règles européennes de « concurrence libre et non faussée », a été négocié en catimini par le PDG. Devant le refus de communiquer ce document essentiel, SUD a saisi la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) avec succès. Nous avons pu publier le texte du COM ainsi que notre analyse critique, qui démontre que **les problèmes financiers de l'AFP sont essentiellement le résultat de choix politiques et idéologiques**. Cf. <https://www.sud-afp.org/spip.php?article623>

Nos priorités pour le mandat 2022-2026

La fin de l'appauvrissement des salariés

La grille des salaires doit suivre peu ou prou l'évolution de l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2012. Si les mesures adoptées cet été vont dans le bon sens, elles sont clairement insuffisantes, surtout avec une hausse des prix qui continue. *SUD* réclame l'augmentation de nos salaires bruts (avec cotisations sociales et retraite) pour compenser l'inflation *intégralement*. Les chèques cadeaux (financés par l'État et donc par nous-mêmes en tant que contribuables), l'hypothétique et aléatoire prime de participation (calculée sur les « bénéficiaires » de l'AFP) ou notre part des droits voisins versés par les Gafam (trop faible et réservée aux seuls journalistes) ne doivent pas remplacer la nécessaire réévaluation de nos barèmes de salaires.

SUD réclame aussi l'instauration de nouveaux paliers pour la prime d'ancienneté, à 25 et 30 ans. Actuellement, après 20 ans à l'AFP, aucune évolution salariale n'est garantie, d'autant plus que la direction a affirmé son opposition de principe à toute augmentation générale des salaires.

La fin du sous-effectif chronique

La vidéo et le fact-checking, priorités rédactionnelles de l'Agence, se sont développés à effectif constant, c'est-à-dire en rognant sur le texte ou sur le personnel technique et administratif. Résultat : horaires à rallonge, plus de stress, multiplication des astreintes. En outre, alors que la réforme rédactionnelle visait à accroître les synergies et à améliorer notre couverture des sujets environnementaux, avec la création d'un pôle Planète, cette réforme a conduit à diminuer le nombre de rubricards, quand au contraire un renforcement des effectifs est nécessaire. Pareil pour la création du Desk Francophone Unique, qui fonctionne avec moins de personnel via une mutualisation forcée.

C'est de recrutements dont l'AFP a besoin pour pleinement remplir sa fonction et pour améliorer les conditions de travail. Par chance, il existe de nombreux CDD, pigistes et alternants compétents et motivés qui souhaitent intégrer l'Agence. Nous demandons donc la création d'une filière d'embauche pour les jeunes journalistes avec de vraies perspectives de titularisation, sans avoir à multiplier les contrats locaux. Les journalistes acceptant de partir en local doivent se voir proposer une embauche au statut siège à l'issue de trois ans.

La fin de l'arbitraire

Qui sait combien de journalistes ont reçu des primes ou des promotions cette année ? Et qui ? La direction n'a jamais publié ces informations sur *Aurore*. Les syndicats ont reçu certaines données, mais pas de noms. La direction a par ailleurs commencé à augmenter les salaires de certaines personnes d'une demi-catégorie, une pratique qu'elle a adoptée sans consulter les syndicats. En outre, le manque de transparence dans le processus de nomination, notamment pour les postes locaux, mine la confiance, tout comme le manque de véritables moyens de recours.

Expatriation

Il faut garantir aux journalistes des conditions de vie correctes pendant la durée de leur poste à l'étranger et les cotisations nécessaires pour bénéficier d'une retraite décente. Désormais, l'expatriation sous statut siège concerne surtout des postes de direction. C'est inacceptable ! La direction devrait au minimum respecter ses propres engagements, quant au nombre de postes, pris dans le cadre de l'accord d'entreprise de 2017.

Télétravail

L'accord actuel de télétravail expire à la fin de l'année. La direction veut simplement le prolonger pour une année. Au contraire, *SUD* demande à renégocier l'accord pour au moins intégrer l'indemnisation de frais de télétravail, comme c'est le cas ailleurs. Ainsi, les fonctionnaires touchent 2,50€ par jour (plafonné à 220€ par an). Un montant tout à fait raisonnable qui ne brisera pas les finances de l'Agence et allégera les factures énergétiques de plus en plus lourdes des salariés. Concernant le choix des jours de télétravail, il y a un manque de flexibilité, ce qui est surprenant puisque nous sommes censés être autonomes dans notre travail, dans le cadre des contrats forfait jours.

L'indépendance de l'AFP

Lorsque l'on parle de préserver l'indépendance de l'AFP, la plupart des gens pensent à l'indépendance éditoriale face aux pouvoirs politiques et financiers. C'est effectivement primordial. Mais avec sa recherche d'économies et de nouveaux financements, la direction se montre prête à compromettre notre indépendance rédactionnelle et opérationnelle. Les partages de contenus et partenariats commerciaux avec des Gafam, tout comme les externalisations des fonctions, des technologies et du savoir-faire augmentent le risque qu'un jour l'Agence ne soit plus du tout en mesure de défendre son indépendance.



Le financement de nos activités

Voici l'argument préféré de la direction et l'origine de tous nos maux : « *Nous n'avons pas les moyens.* » Cela s'explique en partie par le fait que le gouvernement a gelé le financement de l'AFP et parce qu'il ne nous a même pas donné la totalité de cette somme. C'est de facto un désengagement de l'État français, qui plus est en période de forte inflation. Lors de la renégociation de notre subvention publique, prévue prochainement avec Bruxelles et Bercy, *SUD* défendra vigoureusement la mission d'intérêt général de l'AFP et son financement.

Sur tous ces sujets, *SUD* sera mobilisé, continuera d'informer le personnel régulièrement, comme il l'a fait ces dernières années, et travaillera avec lui à la construction d'un rapport de force avec la direction afin de s'opposer à sa logique comptable, néfaste pour les salariés et pour l'Agence.

Donnez à *SUD* plus de poids !

Votez pour les 2 listes *SUD* (titulaires et suppléants) !

1	2
 <p>Comité social et économique Titulaires</p> <ol style="list-style-type: none">1/ XXXXXXXXXXXX - Reportage Vidéo2/ XXXXXXXXXXXX - Infographie et Innovation3/ XXXXXXXXXXXX - Desk Anglais4/ XXXXXXXXXXXX - Desk Francophone Unique5/ XXXXXXXXXXXX - Photo (province)6/ XXXXXXXXXXXX - Desk Francophone Unique7/ XXXXXXXXXXXX - Reportage Sport8/ XXXXXXXXXXXX - Pôle Numérique / Culture9/ XXXXXXXXXXXX - Desk Espagnol	 <p>Comité social et économique Suppléants</p> <ol style="list-style-type: none">1/ XXXXXXXXXXXX - Reportage Sport2/ XXXXXXXXXXXX - Desk Francophone Unique3/ XXXXXXXXXXXX - Pôle Entreprises / Macro4/ XXXXXXXXXXXX - Desk Francophone Unique5/ XXXXXXXXXXXX - Photo (province)6/ XXXXXXXXXXXX - Desk Espagnol7/ XXXXXXXXXXXX - Desk Francophone Unique8/ XXXXXXXXXXXX - Documentation Multimédia9/ XXXXXXXXXXXX - Expatrié continent américain

N'enlevez pas de nom : tout « raturage » nous pénaliserait.